



Independent observer
of the Global Fund

Halte aux violences sexuelles

Cher(e)s abonné(e)s,

Au milieu des multiples thématiques abordées dans ce numéro de l'OFM, nous avons voulu mettre en lumière, sur fond de dénonciation, les violences sexuelles qui sévissent non seulement en milieu familial, mais aussi dans le cadre de programmes bénéficiant des subventions du Fonds mondial en Afrique. Avant d'en dire davantage, il importe de préciser ou de rappeler que le viol et les violences sexuelles plus largement entraînent des conséquences graves sur la santé mentale et physique des victimes.

Conséquences physiques : Les victimes de viol et de violences sexuelles peuvent subir des traumatismes physiques tels que des blessures, des infections et des maladies sexuellement transmissibles. Elles peuvent également subir des dommages permanents tels que la stérilité et la pseudo-stérilité.

Conséquences psychologiques : Les victimes de viol et de violences sexuelles peuvent subir des traumatismes psychologiques tels que la dépression, l'anxiété, le stress post-traumatique et les troubles alimentaires. Elles peuvent également subir des conséquences à long terme telles que la frigidité, le vaginisme, les phobies et les inhibitions.

Conséquences sociales : Les victimes de viol et de violences sexuelles peuvent subir des conséquences sociales telles que la stigmatisation, l'exclusion sociale et la discrimination.

Il est important de prendre des mesures pour prévenir le viol et les violences sexuelles en Afrique, de soutenir les victimes et de poursuivre les auteurs en justice. Les gouvernements africains doivent renforcer les lois et les politiques de protection des femmes et des enfants, tandis que les communautés africaines doivent être davantage sensibilisées aux conséquences du viol et des violences sexuelles en milieu familial. Les organisations internationales et les ONG doivent continuer à soutenir les efforts de lutte contre le viol et les violences sexuelles en fournissant des ressources et en travaillant en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.

[Le premier article](#) lève un pan de voile sur le viol dont sont victimes de milliers de filles au sein du milieu familial en République Démocratique du Congo. À travers la présentation de nombreuses histoires vécues, l'auteurice de l'article dresse un réquisitoire sans concession contre les violences sexuelles « domestiques » aux conséquences sanitaire et psychique dévastatrices pour les victimes.

Dans la même lancée, [le deuxième article](#) met en lumière les défaillances dans le signalement et la réponse concernant les cas d'exploitation et d'abus sexuels dans les programmes bénéficiant des subventions du Fonds mondial en Afrique du Sud, en Ouganda et au Zimbabwe.

[Le troisième article](#) s'attèle à démontrer dans quelle mesure les changements climatiques constituent des entraves possibles aux immenses efforts consentis jusqu'ici en vue de l'élimination du paludisme en tant que menace de santé publique en Afrique subsaharienne.

[Le quatrième article](#) met en lumière la nécessité pour les États africains de construire des systèmes de santé résilients et pérennes essentiellement, voire entièrement tributaires des financements intérieurs.

[Le cinquième article](#) s'intéresse au rapport d'audit du Bureau de l'Inspecteur Général sur les subventions du Fonds mondial au Niger. Ce rapport fait état de bonnes performances en ce qui concerne le programme de lutte contre le paludisme géré par les organisations caritatives et d'une meilleure disponibilité des principaux produits de santé. En revanche, les progrès sont limités pour ce qui est de l'amélioration de la qualité des soins et de la communication des données relatives au VIH. Par ailleurs, les faibles taux d'absorption des subventions pour le VIH et la tuberculose suggèrent que les activités financées ne sont pas mises en œuvre, ou alors, qu'elles ne le sont que partiellement. Des efforts supplémentaires sont apparemment nécessaires pour améliorer le taux d'absorption des subventions.

La prévention, la préparation et la riposte aux pandémies figurent parmi les priorités de l'agenda mondial de la santé. Diverses parties prenantes se sont positionnées sur la manière d'engager le Fonds de lutte contre les pandémies nouvellement créé par la Banque mondiale. Le Fonds mondial s'est rapproché du Fonds de lutte contre les pandémies dans le but d'aligner les actions et d'éviter ainsi la duplication des efforts. La [société civile](#) et les communautés n'ont pas été en reste et ont mis en place des mécanismes

pour engager le Fonds de lutte contre les pandémies. C'est l'objet du cinquième article.

Nous espérons vous avoir donné envie d'en savoir plus !

Comme toujours, Aidspan et son équipe de rédaction, sous la direction d'Ida Hakizinka, font de leur mieux pour assurer l'exactitude des données et des déclarations dans nos articles publiés – et donc l'inclusion d'hyperliens – mais si vous, le lecteur, identifiez une erreur ou une omission importante, veuillez-nous en informer et nous fournir la source de vos données ; nous serons heureux de publier une correction ou un amendement.

Si vous appréciez l'OFM et le trouvez pertinent pour votre travail, veuillez encourager vos collègues et ami(e)s à [s'abonner](#) .

Les suggestions et commentaires peuvent nous être adressés à Ida Hakizinka ou Christian Djoko, en anglais, français ou espagnol, à l'adresse ida.hakizinka@aidspan.org ou christian.djoko@aidspan.org.

[Read More](#)
